



**PLATEAUX -12 ANS
MASCULIN et MIXTE NON COMPETITIFS
(2000, 2001, 2002, 2003)
2011-2012**

ORGANISATION

17 équipes inscrites

Les plateaux se déroulent en deux phases :

Phase 1 : organisation de plateaux géographiques

- Zone 1 : Cotière (2), Montluel (2), Villars (1), Trévoux (1), Belley (2), Chatillon (1), Ambérieu(1)
- Zone 2 : Meximieux(2), Ferney-Voltaire(1), Oyonnax(1), Bourg(1), Montrevel(1), Treffort(1)

Les plateaux se déroulent sous forme de tournoi à 3 ou à 4 et débutent le week-end du 5-6 novembre 2011 et prendront fin le week-end du 10-11 décembre 2011.

Les plateaux n'étant pas compétitifs, les jeunes joueurs peuvent être licenciés ou NON LICENCIÉS à condition que le club concerné enregistre des LICENCES EVENEMENTIELLES (un événement sera créé à ce propos dans gesthand)



Zone 1 :

J1 5-6 NOVEMBRE	Côtière1	Montluel 1	Cotière 2	Montluel 2
	Villars	Trévoux	Chatillon	
	Belley 1	Ambérieu	Belley 2	
J2 12-13 NOVEMBRE	Chatillon	Cotière 1	Cotière 2	
	Montluel 1	Trévoux	Montluel 2	Ambérieu
	Belley 2	Villars	Belley 1	
J3 26-27 NOVEMBRE	Montluel 1	Belley 1	Montluel 2	Belley 2
	Trévoux	Ambérieu	Chatillon	
	Cotière 2	Villars	Cotière 1	
J4 10-11 DECEMBRE	Montluel 2	Trévoux	Montluel 1	
	Villars	Montluel 1	Montluel 2	
	Ambérieu	Belley 1	Belley 2	Chatillon

Zone 2 :

J1 5-6 NOVEMBRE	Montrevel	Bourg	Treffort	
	Oyonnax	Meximieux 1	Ferney	Meximieux 2
J2 12-13 NOVEMBRE	Meximieux 1	Meximieux 2	Oyonnax	Treffort
	Bourg	Ferney-Voltaire	Montrevel	
J3 26-27 NOVEMBRE	Ferney	Oyonnax	Bourg	
	Treffort	Meximieux 1	Meximieux 2	Montrevel
J4 10-11 DECEMBRE	Meximieux 2	Meximieux 1	Bourg	
	Oyonnax	Treffort	Ferney-Voltaire	Montrevel



Règles sportives

Les années d'âges : sont étalées sur 4 ans pour permettre une plus grande souplesse aux clubs en offrant la possibilité de faire jouer dans cette catégorie des joueurs de 8 et 9 ans s'il n'y a pas d'équipe « mini hand ».

La mixité : est autorisée, toutefois il est recommandé de tout faire pour permettre aux filles de jouer entre filles par le développement de ce secteur. Des journées de championnats sont bloquées afin de permettre aux filles isolées dans les clubs de participer au championnat interdépartemental (même si elles n'ont pas d'équipes : voir document ligue).

Le ballon taille 1 : il est important que le ballon puisse être tenu et manipulé d'une seule main.

La hauteur de la cage est abaissée à 1M70, par l'utilisation d'un réducteur de but permettant de rétablir le rapport de force dans le duel tireur / GB.

Catégorie	Nombre de joueurs	Taille du ballon	Temps de jeu		Temps mort	Exclusion
			Tournoi à 3	Tournoi à 4		
Mixte Masculin	5+1 GB	T1	2 fois 12 min	2 fois 10 minutes	1 min (1 par mi-temps et par équipe)	1 min



Ordre des matchs :

1. Organisation des tournois à trois équipes

Pour les tournois à trois équipes, le temps conseillé entre chaque match est de 10 minutes, mais il peut être raccourci si les équipes concernées sont d'accord.

Avant le début de chaque tournoi à 3 équipes, *un tirage au sort est effectué* (A, B, C). L'ordre des matchs est le suivant : A/B- B/C- C/A

2. Organisation des tournois à 4 équipes

Le club organisateur choisit sa formule en fonction du temps disponible de l'installation sportive :

Option 1 : 6 matchs - 3h30 de gymnase

- Formule championnat, toutes les équipes se rencontrent (3 matchs pour chaque équipe)
- 1 match toute les 30 min (2 x 10 min)
- Avantage : toutes les équipes jouent contre tout le monde

Option 2 : 4 matchs 2h30 de gymnase

- Formule tournoi avec 1/2 finales, finale des perdants, finale des gagnants
- Ordre des matchs : A / B ; C / D ; Finale des perdants ; Finale des gagnants
- 1 match toute les 30 min (2 x 10 min)
- Avantage : un classement sportif à chaque tournoi, temps d'occupation du gymnase réduit.

3. Equipe forfait sur un tournoi

L'équipe qui est obligée de déclarer forfait doit impérativement :

- PREVENIR le club organisateur
 - PREVENIR Les équipes du TOURNOI à 4 équipes afin que l'une des équipes change de tournoi afin de se retrouver avec des tournois à 3 et non un match sec et un tournoi à 4.
 - Prévenir par mail le comité qui vous aidera pour rééquilibrer les tournois.
- Pas d'amendes financières sur les forfaits **prévenus** – 12 ans masculin et mixte.



Règles techniques conseillées

Les règles particulières

1/ **Rotation des GB** : obligation d'utiliser 1 GB différente à chaque période de jeu.

Entourer les GB sur la feuille de match.

2/ **Règles techniques** : elles orientent le projet de jeu de l'équipe et de son entraîneur.

1ère période

(5 + 1 GB) Défense individuelle sur tout le terrain. Remise en jeu du gardien de but.

Important pour dynamiser le jeu, changer de statut rapidement, courir, se démarquer et responsabiliser les joueurs (ses) en défense.

2ème période

(5 + 1 GB) Défense haute et très étagée en 2 lignes sur 1/2 terrain avec l'intention prioritaire de récupérer la balle tout en protégeant son but. Remise en jeu du gardien de but

1 période en défense haute en 2 lignes : 1ère approche d'une défense organisée où vont être abordés le placement dans un dispositif de défense, les relations entre les défenseurs et les intentions défensives.

En attaque, nous pourrions axer le travail sur le jeu en passe et va entre une base arrière et une base avant qui devra encercler la défense.

Le fair-play

- mise en place et respect du protocole de la « hand'attitude »

Règles d'arbitrage :

L'arbitrage et le suivi sont organisés par le club recevant en fonction des possibilités offertes sur le tournoi (joueurs des équipes volontaires ou pré-JA ou JA du club recevant).

Dans tous les cas, un accompagnateur de jeune arbitre (du club recevant) devra être présent pour encadrer, guider et encourager ceux-ci. (voir document arbitrage du comité). Il est important que l'arbitrage soit réalisé par des jeunes.



Annexe Championnat jeune (pour plus de précision voir règlement arbitrage Comité 01)

1. Responsabilité du club qui reçoit :

a) Le club qui accueille est responsable, via le responsable de la salle et du terrain, du climat pendant toute la durée du tournoi (de l'arrivée au départ des équipes).

Le responsable de la salle et du terrain s'assure que les **personnes extérieures** au tournoi (parents, joueurs, spectateurs,...) n'ont pas pris place sur l'aire de jeu (banc de touche, table); si c'est le cas, il les dirige dans les tribunes.

Il intervient verbalement pour calmer les spectateurs qui essaieraient de déstabiliser les jeunes arbitres ou qui se montreraient grossiers avec n'importe quel acteur du tournoi.

b) Il désigne pour le match un accompagnateur d'arbitre.

c) Il est responsable aussi du choix des arbitres qu'il propose pour les tournois et compétitions. Tout jeune arbitre désigné par le club sur une compétition doit obligatoirement avoir suivi une formation minimum en club. Nous rappelons que chaque club a, à sa disposition, une mallette d'arbitrage pour la formation des pré-JA et JA club.

2. L'accompagnateur d'arbitre :

Il aide ses jeunes arbitres dans leur tâche en les protégeant d'éventuelles agressions verbales et en les corrigeant sur leur arbitrage à la fin du match. Il peut donner des **consignes brèves aux arbitres au cours du match** à des moments opportuns (avant l'engagement, TTO, ...).

Il intervient pour **calmer « les bancs de touche »** en cas de dérapages verbaux.

Il intervient auprès du responsable de la salle et du terrain **si les problèmes sont extérieurs** à l'aire de jeu (spectateurs, ...)

Il peut **demande un temps mort (exceptionnel) pour réunir les JA et les corriger sur un problème plus grave.**

Dans le cadre du « temps mort accompagnateur », si à la suite d'une sanction sportive, les jeunes arbitres n'ont pas prononcé la sanction disciplinaire justifiée par la faute, ceux-ci peuvent, après concertation avec l'accompagnateur, prononcer finalement la sanction disciplinaire adéquate.

En cas d'incidents, le suiveur joindra un rapport détaillant les faits au verso de la feuille de match.

Le match pourra être déclaré perdu par la commission départementale qui traitera le problème.

Dans le cas où le JA est en formation comité, l'accompagnateur et les deux entraîneurs auront la responsabilité de réaliser le suivi de l'arbitre sur son carnet.



3. Organisation de l'arbitrage :

Chaque rencontre des championnats jeunes (- 12, -14, - 16) est **arbitrée par des jeunes arbitres** de catégorie supérieure. La priorité est donnée aux JA comité ou en formation comité et ensuite club ou en formation club.

Ces jeunes arbitres sont en formation et comme toutes personnes qui débutent dans une activité, l'erreur est fréquente. Ces jeunes arbitres ont émis la volonté de se former il est nécessaire d'assurer leur sécurité affective lors de la compétition. L'erreur ne doit pas être prise comme une sanction mais comme un moyen de progresser.

Pour cela le responsable d'équipe se doit d'être un exemple de respect pour ses joueurs mais aussi pour les parents dans les tribunes.

Le manager ne doit pas se servir de sa supériorité dans les rapports ADULTE - JEUNE pour influencer l'arbitrage ou agresser verbalement les jeunes arbitres.

Tous les problèmes concernant l'arbitrage doivent transiter par l'accompagnateur d'arbitre lui seul à le pouvoir d'intervenir.

Le manager doit intervenir de façon éducative envers ses joueurs, d'une part en leur expliquant les fautes qu'ils font et qui ne sont pas forcément sifflées et d'autre part en les sanctionnant eux-mêmes pour un comportement incorrect envers l'adversaire ou les arbitres